

3eme résolution

« L'assemblée élit comme nouveaux membres du bureau :

- Mme Régine LOSSON pour une durée de 3 ans
- Mr Gérard LEBLANC pour une durée de 3 ans

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'**unanimité**

4eme résolution

« Concernant le renouvellement des adhésions, l'assemblée décide de fixer la cotisation annuelle à
« 30€ pour l'année 2021/2022 et la gratuité de la licence des membres ayant payé leur licence
« l'année passée »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la **majorité de 31 votants et un vote contre** (Mr Chr. Letellier)

5eme résolution

« Relativement aux questions diverses : néant »

Donc aucun vote.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h00

Le présent procès-verbal établi sur deux pages a été signé par :

La Présidente de séance :
Nathalie MANSOIS

N. Mansois

Le Secrétaire :
Denis VINCENT

[Signature]